

FETE DE LA CROIX GLORIEUSE

La vraie croix avait été retrouvée par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin . En 335, l'empereur Constantin, invite pour le trentième anniversaire de son avènement, les Pères réunis à Tyr à la dédicace des deux basiliques (Les basiliques du Mont des Oliviers et du Saint-Sépulcre).qui doit avoir lieu le 13 septembre à Jérusalem.

Le lendemain de la dédicace, le **dimanche 14 septembre**, l'évêque de Jérusalem montre pour la première fois à la foule le bois sacré de la Croix (l'hyposis) et, sur ordre de Constantin, les Pères décrètent la célébration annuelle de la dédicace et de l'exaltation, au 14 septembre. Un morceau de la Croix étant apporté à Constantinople, on y célèbre la même fête avec l'hyposis. Cette fête est répandue dans tout l'Orient dès le VII^e siècle, et on la trouve à Rome au plus tard au temps du pape Serge I^o (687-701)

Il est aujourd'hui de bon ton, pour prétendre être pris au sérieux, d'afficher un souverain mépris pour les reliques en général et pour celles de la vraie Croix en particulier. La perfide doctrine des anciens réformés, pilliers de sacristies et ravageurs d'œuvres d'art, est devenue celle des catholiques à la mode : « *on ne saurait adorer les os d'un martyr qu'on ne soit en danger d'adorer les os de quelque brigand ou larron, ou bien d'un âne, ou d'un chien, ou d'un cheval. Calvin : Traité des reliques* » Ainsi, depuis que certains catholiques se sont persuadés qu'ils sont les héritiers des Lumières, on enlève les reliquaires de la vénération des fidèles pour les séquestrer dans la crasse des arrières-sacristies quand on ne les a pas vendus à d'avidés antiquaires.

Pour faire taire les résistants, la propagande iconoclaste se réclame de l'esprit de Vatican II dont la lettre, pourtant, dans la *Constitution sur la sainte Liturgie* recommande que l'on vénère les reliques authentiques des saints (n^o 111), et que le droit de 1983, application directe de Vatican II, interdit absolument de vendre les saintes reliques ou de les aliéner en aucune manière, voire de les transférer définitivement (canon 1190).

. D'aucuns, à la vantardise plus savante, font remarquer doctement que le culte des reliques est inconnu dans l'antiquité chrétienne ; ils mentent effrontément puisque les actes du martyr de saint Polycarpe, en 156, en font une attestation certaine : « *prenant les ossements plus précieux que les gemmes de grand prix et plus épurés que l'or, nous les avons déposés dans un lieu convenable. Là même, autant que possible, réunis dans l'allégresse et la joie, le Seigneur nous donnera de célébrer l'anniversaire de son martyr en mémoire de ceux qui sont déjà sorti du combat, et pour exercer et préparer ceux qui attendent le martyr.* » On se souvient aussi, en 177, d'une lettre où l'Eglise de Lyon regrettait de n'avoir pu conserver les restes de ses martyrs.

La tradition, comme nous l'avons dit plus haut, rapporte généralement que l'on doit à l'impératrice Hélène la découverte de la Vraie Croix. La mère de Constantin, suivit son fils à Constantinople où elle souffrit durement des excès de l'Empereur qui avait fait assassiner sa seconde femme pour avoir fait exécuter Crispus, fils d'un premier lit. En expiation, Hélène qui venait de fêter son soixante-dix-huitième anniversaire, s'en alla en pèlerinage à Jérusalem.

Il convient de rappeler que l'empereur Adrien (76-138), après avoir détruit Jérusalem et chassé les Juifs de leur pays (136), rebaptisa la ville *Aelia Capitolina* et la fit reconstruire en y enlevant jusqu'au souvenir judéo-chrétien ; sur le Golgotha, lieu du Calvaire, fut élevé un temple à Vénus. Sainte Hélène ne trouva que décombres et ruines païennes dans la Ville Sainte.

Elle commença par visiter les Lieux saints ; l'Esprit lui souffla de chercher le bois de la croix. Elle s'approcha du Golgotha et dit : « Voici le lieu du combat; où est la victoire ? Je cherche l'étendard du salut et ne le vois pas. » Elle creuse donc le sol, en rejette au loin les décombres. Voici qu'elle trouve pêle-mêle trois gibets sur lesquels la ruine s'était abattue et que l'ennemi avait cachés. Mais le triomphe du Christ peut-il rester dans l'oubli ? Troublée, Hélène hésite, elle hésite comme une femme. Mue par l'Esprit-Saint, elle se rappelle alors que deux larrons furent crucifiés avec le Seigneur. Elle cherche donc la croix du milieu. Mais, peut-être, dans la chute, ont-elles été confondues et interverties. Elle revient à la lecture de l'Evangile et voit que la croix du milieu portait l'inscription : « Jésus de Nazareth, Roi des Juifs ». Par là fut terminée la démonstration de la vérité et, grâce au titre, fut reconnue la croix du salut (saint Ambroise).

« Elle apprit, par révélation, que la croix avait été enfouie dans un des caveaux du sépulcre de Notre Seigneur, et les anciens de la ville, qu'elle consulta avec grand soin, lui marquèrent le lieu où ils croyaient, selon la tradition de leurs pères, qu'était ce précieux monument ; elle fit creuser en ce lieu

avec tant d'ardeur et de diligence, qu'elle découvrit enfin ce trésor que la divine Providence avait caché dans les entrailles de la terre durant tout le temps des persécutions, afin qu'il ne fût point brûlé par les idolâtres, et que le monde, étant devenu chrétien, lui pût rendre ses adorations. Dieu récompensa cette sainte impératrice beaucoup plus qu'elle n'eût osé l'espérer : car, outre la Croix, elle trouva encore les autres instruments de la Passion, à savoir : les clous dont Notre Seigneur avait été attaché, et le titre qui avait été mis au-dessus de sa tête. Cependant, une chose la mit extrêmement en peine : les croix des deux larrons, crucifiés avec Lui, étaient aussi avec la sienne, et l'Impératrice n'avait aucune marque pour distinguer l'une des autres. Mais saint Macaire, alors évêque de Jérusalem, qui l'assistait dans cette action, leva bientôt cette nouvelle difficulté. Ayant fait mettre tout le monde en prière, et demandé à Dieu qu'il lui plût de découvrir à son Eglise quel était le véritable instrument de sa Rédemption, il le reconnut par le miracle suivant : une femme, prête à mourir, ayant été amenée sur le lieu, on lui fit toucher inutilement les deux croix des larrons ; mais dès qu'elle approcha de celle du Sauveur du monde, elle se sentit entièrement guérie, quoique son mal eût résisté jusqu'alors à tous les remèdes humains et qu'elle fût entièrement désespérée des médecins. Le même jour, saint Macaire rencontra un mort qu'une grande foule accompagnait au cimetière. Il fit arrêter ceux qui le portaient et toucha inutilement le cadavre avec deux des croix ; aussitôt qu'on eut approché celle du Sauveur, le mort ressuscita. Sainte Hélène, ravie d'avoir trouvé le trésor qu'elle avait tant désiré, remercia Dieu d'une grande ferveur, et fit bâtir au même lieu une église magnifique ; elle y laissa une bonne partie de la Croix, qu'elle fit richement orner ; une autre partie fut donnée à Constantinople ; enfin le reste fut envoyé à Rome, pour l'église que Constantin et sa mère avaient fondée dans le palais Sessorien (demeure de l'Impératrice) près du Latran qui a toujours depuis le nom de Sainte-Croix-de-Jérusalem. »

Certes, **Eusèbe de Césarée** (263-339), dans *La Vie de Constantin le Grand*, parle bien de l'édification de la basilique, mais ne souffle mot de la découverte de la vraie Croix ; de surcroît, transcrivant le discours de la dédicace de la Basilique, il ne parle pas de l'évènement mais seulement du *signe sauveur*. Voilà qui suffit aux iconoclastes pour dire que la tradition est une vaste blague. Avant de courir à une telle conclusion, il serait prudent de s'aviser que ledit Eusèbe de Césarée rejetait tout culte des images du Christ « afin que, écrit-il à Constancia, nous ne portions pas, à la manière des païens, notre Dieu dans une image. » Ajoutons, comme l'a si bien démontré Paschali, que la *Vita Constantini* n'est pas l'œuvre originale car sa révision interrompue par la mort d'Eusèbe, fut publiée à titre posthume avec des ajouts et des restrictions pour justifier la politique de Constantin II. De toutes façons, un silence d'Eusèbe de Césarée ne saurait constituer une preuve, et l'on doit considérer d'autres témoignages. Les archives mêmes d'Eusèbe, comme celles de Théodoret de Cyr (393-460) et celles de Socrate (380-439), conservent une lettre de Constantin au patriarche de Jérusalem : « La grâce de Notre Sauveur est si grande que la langue semble se refuser à dépeindre dignement le miracle qui vient de s'opérer ; car est-il rien de plus surprenant que de voir le monument de la Sainte Passion, resté si longtemps caché sous terre, se révélant tout à coup aux Chrétiens, lorsqu'ils sont délivrés de leur ennemi ? »

A part quelques détails secondaires, des auteurs dont l'enfance est contemporaine du voyage de l'Impératrice ou ceux de la génération qui suit, attestent de *l'Invention de la Sainte Croix* par sainte Hélène et de son culte ; ainsi peut-on se référer à saint Cyrille de Jérusalem (mort en 386), à saint Paulin de Nole (mort en 431), à saint Sulpice Sévère (mort en 420), à saint Ambroise de Milan (mort en 397), à saint Jean Chrysostome (mort en 407), à Rufin d'Aquilée (mort en 410), à Théodoret de Cyr ou à l'avocat de Constantinople, Socrate.

Déjà **saint Cyrille**, deuxième successeur de saint Macaire au siège de Jérusalem, mentionne que des parcelles de la *Vraie Croix* sont dispersées à travers le monde entier, ce qu'attestent par ailleurs deux inscriptions datées de 359 relevées en Algérie, l'une près de Sétif et l'autre au cap Matifou.

Si **saint Ambroise de Milan** décrit l'adoration de la *Crux Realis* par sainte Hélène, saint Jérôme raconte, dans une lettre à Eustochie, comment sa propre mère, sainte Paule, vénéra le bois sacré de la Croix à Jérusalem.

Saint Jean Chrysostome dit que les chrétiens accouraient pour vénérer le bois de la Croix et tâchaient d'en obtenir de minuscules parcelles qu'ils faisaient sertir dans des métaux précieux enrichis de pierreries.

Saint Paulin de Nole envoie une de ces parcelles à saint Sulpice Sévère en lui recommandant de les recevoir avec religion et de les garder « précieusement comme une protection pour la vie présente et comme un gage de salut éternel. »

Le 5 mai 614, les Perses s'emparèrent de Jérusalem, pillèrent les églises et envoyèrent ce qui restait de la Croix à leur empereur, Chosroës II. Après plus de dix ans de malchance, Héraclius battit les Perses et obligea le successeur de Kosroës à restituer la relique de la Croix qu'il rapporta en triomphe à Jérusalem.

Héraclius entra dans la ville, pieds nus, portant la Croix sur ses épaules (21 mars 630). Le bois de la Croix séjourna quelques années à Sainte-Sophie de Constantinople puis retourna à Jérusalem. Le bois de la Croix a été partagé en trois grandes parts, elles-mêmes fractionnées, pour Jérusalem, Constantinople et Rome. Ce qui restait du morceau de Jérusalem fut caché pendant l'occupation musulmane et ne réapparut que lorsque la ville fut prise par les Croisés qui s'en servirent souvent comme étendard, de sorte qu'il fut pris par Saladin à la bataille d'Hiltin (1187) et ne fut rendu qu'après la prise de Damiette (1249) pour être partagé entre certains croisés dont Sigur de Norvège et Waldemar de Danemark.

Le 14 septembre 1241, le saint roi Louis IX alla solennellement au-devant des reliques de la Passion qu'il avait achetées à l'empereur de Constantinople : c'étaient un morceau de bois de la vraie Croix, le fer de la lance, une partie de l'éponge, un morceau du roseau et un lambeau du manteau de pourpre. Elles furent déposées à la Sainte-Chapelle en 1248.

Luther a dit qu'avec les reliques de la Vraie Croix on pourrait construire la charpente d'un immense bâtiment et Calvin affirma que cinquante hommes ne porteraient pas le bois de la Vraie Croix. L'avis des deux hérétiques fut admis comme une vérité révélée et chacun les répéta en souriant. Or, d'après le travail minutieux de M. Rouhault de Fleury, on peut supposer que la Croix du Seigneur représentait cent quatre-vingt millions de millimètres cubes. (**0,18 m³**) Si l'on met ensemble les parcelles que l'on conserve et celles qui ont été détruites mais dont on connaît la description, on totalise environ cinq millions de millimètres cubes. Rouhault de Fleury, généreux, multiplie les résultats de son enquête par trois pour ce qui pourrait être inconnu ; on est loin du compte !

Le 14 septembre 1241, le saint roi Louis IX alla solennellement au-devant des reliques de la Passion qu'il avait achetées à l'empereur de Constantinople : c'étaient un morceau de bois de la vraie Croix, le fer de la lance, une partie de l'éponge, un morceau du roseau et un lambeau du manteau de pourpre. Elles furent déposées à la Sainte-Chapelle en 1248.

Il existait, à Paris, une église *Sainte-Croix de la Cité* qui devint une paroisse, probablement vers 1107, lorsque furent dispersées le moniale de Saint-Eloi qui y avaient une chapelle dès le VII^e siècle. L'édifice qui s'élevait à l'emplacement de l'actuel Marché aux fleurs, avait été construit en 1450 et dédié en 1511, il fut détruit en 1797.